



DESCRIPTION DU PRODUIT

ECOMINERAL®

Système qui permet de réaliser des parkings perméables à usage intensif. Il est constitué de dalles alvéolaires et d'un remplissage minéral adapté. Les dalles **ECORASTER® ERE50, ERS50 et ERE40** conviennent pour cet usage.

Grâce à leur parfaite stabilité et à leur résistance aux diverses sollicitations mécaniques que cet usage implique les dalles **ECORASTER®** évitent :

- Le soulèvement de la dalle lié aux vibrations provoquées par le passage des véhicules.
- La casse des parois due aux fortes poussées des agrégats de remplissage.
- Les dégradations que les efforts tangentiels causés par les girations des véhicules peuvent induire.

AVANTAGES DU SYSTEME ECOMINERAL®

- Facilite l'infiltration des eaux pluviales, limite le ruissellement de surface.
- Répond aux contraintes d'urbanisme et d'assainissement tout en permettant un usage intensif des surfaces (circulation et stationnement permanent).
- Permet par le remplissage d'agrégats minéraux enrichis en matières organiques l'installation d'une végétation résistante aux conditions sévères d'utilisation (Voir fiche technique du système **ECOVEGETAL® MOUSSES**).
- Forte perméabilité (Coefficient de ruissellement: 0,35).
- Améliore le confort urbain par évaporation (20 à 30 % des eaux de pluies).

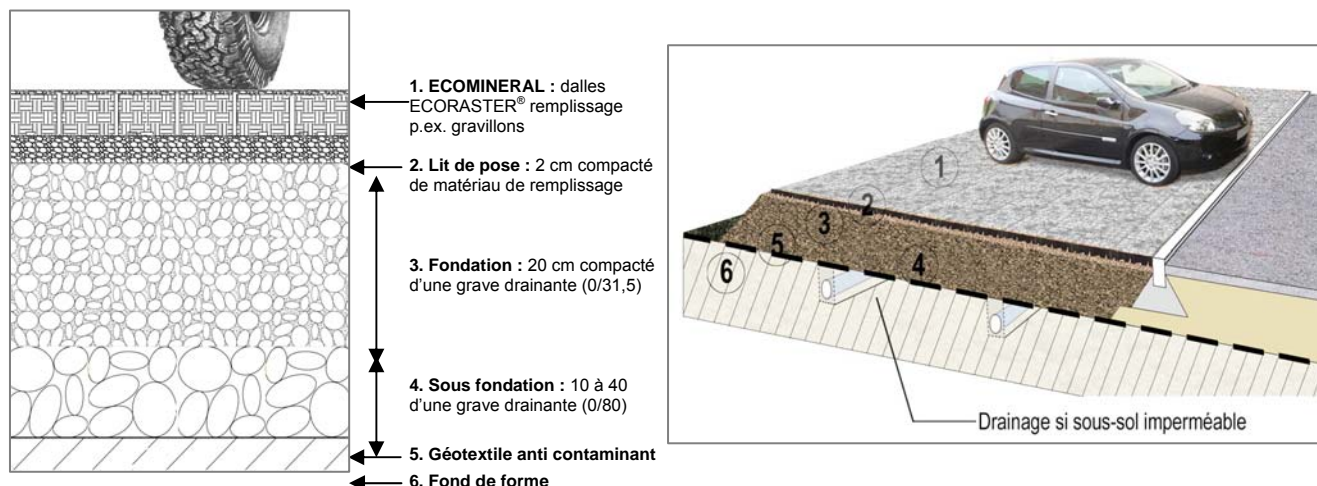
CARACTERISTIQUES DE LA DALLE ECORASTER®

- Dalle en PEBD 100 % recyclé et recyclable de couleur noire avec croisillons à la base.
- Système d'attaches par tenon-mortaise breveté et sécurisé.
- Résistante au gel, inaltérable aux UV, incassable.
- Dalle alvéolée élastique de 333 x 333 avec des alvéoles de 60 x 60 mm, modules de 1,33 m².
- Hauteur de la dalle : 40 ou 50 mm.
- Unité de vente : plaque de 1,33 m² (assemblage de 12 dalles alvéolées).
- Charges : 150 t/m² - 250 t/m² - 350 t/m² selon le modèle.

CERTIFICATIONS

- Agrément parking et parc à camion TÜV DIN EN ISO 124 E et B125.
- Agrément voie pompier + 20t/essieu TÜV DIN 4102.
- Neutre pour l'environnement TÜV DIN 38412.
- Durée de vie supérieure à 10 ans TÜV DIN 38412.
- Agrément voie de circulation et zone de stockage TÜV DIN 1072.
- Résistance au feu TÜV DIN 4102.

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME ECOMINERAL[®]



La fondation devra être portante et drainante.

- Décaisser le sol sur 30 à 60cm et contrôler la portance (50 MPa).
- Vérifier la perméabilité du fond de forme. Un drainage est recommandé pour un coefficient de perméabilité $K \leq 10^{-6}$ m/s.
- Poser un géotextile anti contaminant.
- Commencer la sous fondation par 10 à 40 cm d'une grave drainante 0/80.
- Terminer la fondation par 20 cm d'une grave drainante 0/31,5.
- Compacter par couches successives de 10 cm (>50 MPa).
- Régler la fondation par un lit de pose de 2 cm constitué du matériau de remplissage des dalles et le compacter.
- Poser les dalles **ECORASTER[®]**.
- Procéder au remplissage (des engins peuvent rouler sur les dalles vides **ECORASTER[®]**).
- Vibrer puis compléter le remplissage à refus.

TEMPS DE POSE

ECORASTER[®] (dalles vides): ± 800 m²/jour/5 à 6 personnes (hors remplissage et découpe) à l'aide d'un chargeur à fourches.

CONDITIONNEMENT DE LA DALLE ECORASTER[®]

- Unité de vente : plaque pré assemblée de 1,33 m².
- Palettisation : 57,19 m²/ palette (*ERE50, ERS50*) – 73,15 m²/ palette (*ERE40*).
- Couches/palette : 43 couches (*ERE50, ERS50*) – 55 couches (*ERE40*).
- Poids au m² : 6,30 à 9,55 kg/m² selon modèle.
- Poids d'une palette : 398 à 560 kg/palette selon modèle.
- Transport/camion de 25t: 22 palettes, Surface : 1258,18 à 1609,30 m², Poids : 8,76 à 12,32 t.



CHOIX DU MATERIAU DE REMPLISSAGE

- La granulométrie ne devra pas dépasser 10 mm (2/6, 4/8, 6/10...).
- Matériaux de remplissage : mignonnettes de Seine, Porphyres, Pouzzolanes, Quartz, ..., **ECOLIT®** (concassé de terres cuites recyclées - nous consulter !).
- Le marquage peut être réalisé par les plots de marquage **ECOVEGETAL® PMC5** ou par un remplissage avec des matériaux de couleurs contrastées.

CONSEIL

Eviter les girations de semi-remorques sur les surfaces traitées avec le système **ECOMINERAL®**.

ENTRETIEN

Procéder annuellement à un balayage et un surfaçage si besoin.

QUELQUES REFERENCES

LIEU	SURFACE (m ²)	ANNEE DE REALISATION
PLAGE VILLEROY, SETE	11 000	2005
IMMEUBLE SOLARIS, RENNES	600	2005
PORT DE PLAISANCE – BREST	400	2007
PARKING LOUIS PERGAUT, ORLEANS LA SOURCE	1 900	2007
PLATE FORME DE LA POSTE, BLOIS	2 000	2007
RESIDENCE PRIVEE, PORT VENDRES	3520	2008
ECOLE D'INFIRMIERES, LA GARDE	1 300	2008
RESIDENCE FONTAINE DES ANTIQUAIRES, ISLE SUR LA SORGUE	2 100	2008
PLACE DE L'EGLISE – ST ALLOUESTRE	1150	2008